



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/49/L.2
10 octobre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Quarante-neuvième session
Genève, 7-18 octobre 2002

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION**

tenue au Palais de Nations,
du 7 au 18 octobre 2002

Rapporteur: M. Mehdi Fakheri (Iran)

Orateurs:	Royaume-Uni
Président	Finlande
Secrétaire général de la CNUCED	Indonésie pour le Groupe asiatique et la Chine
Égypte pour le Groupe des 77 et la Chine	
Danemark pour l'Union européenne	Afrique du Sud pour le Groupe africain
Bénin pour les pays les moins avancés	Suisse
Fédération de Russie	Japon
Bangladesh	Norvège
États-Unis d'Amérique	Mozambique

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise au plus tard le **mercredi 23 octobre 2002** à la:

Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8108
Télécopieur: 907 0056, téléphone: 907 5656/1066.

DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Le **Président** a dit que la contribution apportée par la CNUCED à la formation d'un consensus était largement reconnue. Le Groupe D était conscient de l'importance de la CNUCED et espérait qu'une plus grande attention serait accordée aux préoccupations des pays en transition. Concernant les travaux de la session, les questions essentielles à examiner au titre du point 3 de l'ordre du jour relatif à l'interdépendance comprenaient l'accès aux marchés, l'effet sur les perspectives de développement de l'apparition de réseaux internationaux de production pour des produits tels les vêtements, les télécommunications et l'audiovisuel, ainsi que la contribution du commerce au développement compte tenu des variations défavorables des prix des exportations d'articles manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre. Au sujet du point 4 relatif aux PMA, le Président a noté que la mise en place de capacités efficaces et durables dans ces pays était une entreprise complexe et de longue haleine. S'agissant du statut de PMA, il était prévu de soulever des questions d'orientation générale touchant aux avantages effectifs procurés par ce statut pour déterminer les moyens de mieux les cibler et d'en améliorer l'utilisation par les PMA. Concernant le point 5 relatif à l'Afrique, le rapport du secrétariat constatait notamment que, si l'approche actuelle mettait à juste titre l'accent sur l'importance capitale d'une croissance rapide et soutenue pour l'atténuation de la pauvreté, elle continuait dans le même temps d'adhérer à des politiques de stabilisation et à des réformes structurelles qui n'avaient que péniblement réussi à engendrer la croissance et à réduire la pauvreté en Afrique au cours des 20 dernières années. Pour améliorer les chances de succès de la stratégie de lutte contre la pauvreté en Afrique, il fallait reconsidérer les responsabilités respectives des autorités nationales et de la communauté internationale. Pour ce qui était du point 7 b) relatif à l'assistance technique au peuple palestinien, il était à noter que la crise qui sévissait dans la région avait non seulement laminé les avantages procurés par les efforts de développement depuis une dizaine d'années, mais également provoqué un véritable retour en arrière de l'économie palestinienne. L'usure des ressorts de l'économie menaçait de dépendance à long terme et accentuait la vulnérabilité, d'où la nécessité de redoubler d'efforts sur le plan du développement pour renforcer la résilience de l'économie tout en la plaçant sur la voie d'une relance durable. Enfin, concernant le programme de l'après-Doha, l'on pouvait s'interroger sur la question de savoir si celui-ci produirait des résultats propices au développement et dans quelle mesure il réussirait à réorienter le système de l'OMC vers le développement.

2. Le **Secrétaire général de la CNUCED** a dit que la situation internationale actuelle comportait deux risques particuliers. Le premier était que les questions politiques et stratégiques prennent à nouveau le pas sur les problèmes de développement parmi les priorités internationales. Le second était que, l'accent étant mis sur la sécurité, l'attention se détourne entièrement du processus consistant à offrir aux pays en développement et aux pays en transition les conditions nécessaires à leur développement.

3. La période dite de l'après-guerre froide avait à présent pris fin. Ayant débuté par l'effondrement du mur de Berlin, elle avait été marquée par la démolition des barrières matérielles ou juridiques entre les pays ou les peuples, notamment l'apartheid, le mur entre les deux Allemagnes et les enceintes qui empêchaient les pays de l'ex-Union soviétique d'accéder à l'indépendance. Il y avait également eu la perspective d'une abolition des obstacles existant dans les secteurs du commerce, du financement, de l'investissement et de la technologie. La nouvelle période semblait annoncer un nouveau type de guerre froide, mais à la différence de la période antérieure, une véritable guerre ne semblait plus improbable: ce risque ne cessait au contraire de s'accroître. Cela signifiait que les sujets d'hier perdaient de leur importance, pratiquement de jour en jour. La mondialisation, par exemple, n'allait pas disparaître, mais ce thème était de moins en moins présent dans les débats pour la simple raison que les impératifs politiques l'emportaient à nouveau sur la sphère économique. Une guerre contre l'Iraq aurait certainement un impact sur l'économie mondiale, mais cet aspect n'était pas considéré comme essentiel dans le débat, car d'autres considérations étroitement liées à la sécurité et aux affaires politiques retenaient davantage l'attention.

4. La meilleure image de cette nouvelle phase de l'histoire qui débutait était non pas tant celle d'avions s'écrasant contre le World Trade Centre que celle des nouveaux murs qui s'élevaient, qu'il s'agisse des murs physiques destinés à prévenir l'infiltration de terroristes, des remparts juridiques et politiques dressés contre les immigrants ou les réfugiés économiques, des barrières commerciales et économiques contre des produits déterminés, notamment les denrées agricoles sensibles provenant des pays en développement, des murs contre les manifestants antimondialisation comme on en voyait chaque fois qu'avait lieu une grande conférence, ou des différents dispositifs de protection des bâtiments publics. Des murs pouvaient s'avérer nécessaires dans un bon nombre de cas, mais ils dénotaient généralement l'incapacité de

résoudre des problèmes. Les menaces réelles devaient certes être prises au sérieux: cependant, le problème allait bien au-delà du terrorisme, qui était l'expression d'un phénomène plus vaste, à savoir l'insécurité. Celle-ci avait aujourd'hui de multiples causes, et la solidarité requise pour y faire face devait être indivisible pour qu'on puisse réellement parler de solidarité. Une action totalement solidaire était essentielle à l'égard de problèmes tels que le réchauffement de la planète ou le sida, mais également dans la lutte contre l'extrême pauvreté, le désespoir et l'insatisfaction.

5. L'un des éléments rassurants était que, dans le commerce international, il avait été jusqu'ici possible de préserver les structures multilatérales: l'important était de veiller à ce que, au niveau multilatéral, l'on s'attache à démolir les barrières plutôt qu'à en élever de nouvelles. L'autre idée importante était que l'économie ne devait pas être considérée comme indifférente aux valeurs morales et éthiques. L'un des excès de la période des illusions quant à la mondialisation tenait précisément à l'idée que l'économie, tout comme l'astronomie ou la physique, était totalement neutre sur le plan de la morale ou de l'éthique. Or la corruption, qui touchait non seulement les gouvernements mais également les marchés, était là pour démentir une telle idée. Tant l'État que le marché nécessitaient un fondement moral, indispensable à leur bon fonctionnement. Les marchés ne pouvaient fonctionner lorsqu'ils étaient aux mains d'initiés et d'acteurs guidés par l'opportunisme, non plus que les gouvernements ne pouvaient agir comme ils le devaient lorsqu'ils se trouvaient sous la coupe de personnes corrompues et avides: le développement lui-même était impossible à moins que les marchés et les gouvernements ne fonctionnent correctement, en collaboration. Divers aspects de ce qu'on avait appelé l'échec du développement au cours des 50 dernières années pouvaient être aisément élucidés si l'on se rappelait ce principe.

6. Le représentant de l'**Égypte**, parlant au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a dit que les conséquences négatives de l'incertitude qui prévalait dans le monde lors de la quarante-huitième session du Conseil perduraient. Si la plupart de ces conséquences étaient propres au monde développé, elles touchaient également le monde en développement. En outre, la mondialisation, étroitement liée à un système commercial international en mutation, avait eu un certain nombre d'effets néfastes.

7. Les économistes avaient annoncé que le ralentissement de l'économie mondiale pouvait être enrayé plus rapidement qu'on ne le prévoyait. Ce processus s'amorcerait dans le monde développé, qui avait un large éventail d'outils à sa disposition, à la différence des pays en développement. Dans ces derniers, les difficultés suscitées par les crises économiques étaient plus graves et se manifestaient également sur les plans social et humain. La fragilité de leurs structures empêchait les mesures d'ajustement économique d'opérer en souplesse, d'autant que ces pays n'avaient pas de politiques monétaires ou budgétaires suffisamment efficaces pour doter la population de filets de sécurité. Il n'en restait pas moins que l'attention était surtout centrée au niveau international, sur les pays développés et sur les synergies entre leurs différents secteurs. La CNUCED avait donc un rôle primordial à jouer, car elle considérait les mutations de l'économie mondiale sous l'angle du développement. Elle accomplissait à cet égard une tâche importante grâce à ses travaux d'analyse et à ses programmes d'assistance technique. Le Groupe des 77 et la Chine appuyaient sans réserve son action et invitaient les États membres à continuer de collaborer pour renforcer l'organisation.

8. Le représentant du **Danemark**, parlant au nom de l'**Union européenne** (EU), a exprimé sa satisfaction devant les travaux réalisés par le secrétariat dans l'année écoulée, au cours de laquelle il avait été procédé à l'examen à mi-parcours. La onzième session de la Conférence devait fixer des priorités clairement définies pour les activités de la CNUCED et contribuer à la doter d'un programme de travail plus cohérent et mieux ciblé.

9. Il était utile que le débat de haut niveau se concentre sur les objectifs de développement fixés à Doha, l'UE jugeant souhaitable que la CNUCED s'attache à donner suite à la Déclaration adoptée à cette occasion. Les débats devaient s'orienter vers l'appui à apporter aux pays en développement pour leur permettre d'atteindre ces objectifs. En matière d'interdépendance, il convenait d'étudier comment rendre le commerce plus avantageux pour tous et veiller à ce qu'il contribue davantage à la réduction de la pauvreté. Vu que les pays les plus pauvres étaient ceux qui avaient le plus pâti du ralentissement de l'économie mondiale, il faudrait, au cours de la session, examiner la contribution apportée par la CNUCED au développement des PMA grâce au renforcement des capacités et à des conseils pratiques. L'UE envisageait avec intérêt le débat sur l'Afrique et l'examen de l'assistance technique. S'agissant de celle-ci, le Nouveau Partenariat

pour le développement de l'Afrique était une initiative prometteuse qui témoignait de la volonté résolue des dirigeants africains d'assumer la responsabilité du développement de leurs pays.

10. Le représentant du **Royaume-Uni** a dit que son pays était sur le point de verser diverses contributions extrabudgétaires en faveur des travaux de la CNUCED sur l'investissement. Ces contributions comprenaient un versement de 387 000 livres sterling sur 18 mois visant à aider sur le plan technique les pays en développement à renforcer leurs capacités au titre du paragraphe 21 de la Déclaration ministérielle de Doha, ainsi qu'un appui à l'élaboration de l'édition de 2003 du *Word Investment Report* et à la participation d'experts de pays en développement à deux réunions consacrées à l'investissement en 2002.

11. Le représentant de la **Finlande** a dit que les réunions d'experts n'avaient pas encore réalisé leurs promesses. Son pays appuyait les efforts visant à assurer le financement à long terme de ces réunions et entendait verser une contribution de 100 000 euros pour financer la participation d'experts de PMA.

12 Le représentant de l'**Indonésie**, parlant au nom du **Groupe asiatique et de la Chine**, a dit que, comme l'avait souligné le Secrétaire général de la CNUCED, le principal problème auquel se heurtaient les pays en développement et les PMA tenait non pas tant à la mondialisation et à la libéralisation qu'à l'absence des capacités nécessaires pour s'adapter au rythme de tels processus. En même temps, ces pays étaient confrontés à toutes sortes de pratiques commerciales internationales défavorables, tandis que les dispositions figurant dans les accords de l'OMC ne tenaient pas compte des capacités dissemblables des pays en développement ni de la disparité de leurs niveaux de développement. L'autre obstacle tenait à l'absence de volonté politique et d'engagement de la part des pays développés s'agissant de donner effet aux dispositions relatives au traitement spécial et différencié.

13. Vu que les pays en développement devaient participer efficacement à l'économie mondiale, le principal objectif consistait à les rendre mieux à même de s'y employer. Cette tâche incombait au premier chef, pour l'essentiel, aux pays en développement eux-mêmes, mais il leur était difficile, voire impossible de se ménager une place sur la scène mondiale en raison des déséquilibres et des asymétries du système commercial et financier global et faute d'un environnement international favorable. Par conséquent, il était primordial de veiller à ce que

les arrangements économiques actuels se renforcent mutuellement pour contribuer à une croissance et à un développement équitables, rapides et durables. De même, une refonte des arrangements multilatéraux et des politiques mondiales s'avérait nécessaire pour donner aux pays en développement une plus grande marge de manœuvre face aux transformations et aux défis découlant d'un processus accéléré de mondialisation. Il fallait en outre prendre des mesures pour que les politiques économiques définies au niveau mondial soient plus cohérentes et mieux coordonnées et que les pays en développement participent davantage aux arrangements institutionnels internationaux.

14. Enfin, le monde avait besoin d'un système commercial plus équilibré, assorti de règles internationales plus équitables. Le programme de travail de l'après-Doha devait donc viser à remédier aux déséquilibres de ce système, tout en donnant pleinement effet à ses aspects touchant au développement. À cet égard, l'aide apportée par la CNUCED aux pays en développement était d'autant plus cruciale que les défis qu'ils avaient à relever devenaient plus complexes et plus redoutables.

15. Le représentant de l'**Afrique du Sud**, parlant au nom du **Groupe africain**, a dit que l'Afrique restait le continent le plus marginalisé et qu'il était temps de prendre des dispositions visant à remédier à la situation critique de ses populations. De récentes analyses de la CNUCED donnaient à penser que les démarches traditionnelles suivies en matière de libéralisation économique et de lutte contre la pauvreté n'avaient guère donné de résultats dans la plupart des pays africains et qu'il fallait donc peaufiner encore les politiques et stratégies de développement.

16. Une nouvelle initiative audacieuse avait été lancée, à savoir le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui reposait sur ce que l'Afrique considérait comme des conditions *sine qua non* pour libérer le continent de la pauvreté et du sous-développement. La réaction positive de la communauté internationale contribuerait grandement à la réalisation des objectifs de cette initiative.

17. L'économie mondiale était empreinte de profondes incertitudes. Ses perspectives de redressement restaient tributaires des résultats affichés par les États-Unis, les pays de la zone euro et le Japon, qui avaient tous systématiquement revu leurs prévisions de croissance à la baisse. L'instabilité des taux de change, l'effondrement des prix des actions et les fluctuations

des prix du pétrole suscitaient des préoccupations croissantes. Il apparaissait clairement qu'une meilleure répartition de la demande et une harmonisation des politiques macroéconomiques entre les grands pays seraient plus propices à une relance durable de l'économie mondiale.

18. Les tendances protectionnistes persistantes constatées aux États-Unis et en Europe avaient tempéré l'optimisme né de la Réunion ministérielle de Doha. Et surtout, la promotion de projets agricoles dans le Sud, qui ne s'était pas accompagnée de réformes d'orientation dans le Nord, avait entraîné une forte chute des prix des produits de base, ne laissant à 25 millions d'agriculteurs – au bas mot – que le strict minimum pour survivre dans plus d'une cinquantaine de pays. L'instabilité du système financier international et l'absence de procédures cohérentes à appliquer à la dette internationale continuaient d'entraver les efforts entrepris pour intervenir en cas de crise.

19. Un consensus international était en passe de se former concernant les moyens de lutter contre la pauvreté. Les gouvernements des pays africains et leurs partenaires de développement concevaient de plus en plus leurs programmes en fonction de l'objectif consistant à réduire la misère. Comme il était clairement apparu au Sommet mondial sur le développement durable, la réduction de la pauvreté n'était pas simplement une question de planification budgétaire, mais mettait en jeu un large éventail d'impératifs d'ordre social, économique et environnemental. La Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement montrait que l'aide au développement devait s'accompagner de réformes d'orientation dans les pays nantis en faveur des pays pauvres. Par ailleurs, il fallait que les organismes internationaux et les institutions financières collaborent étroitement pour éviter d'adresser des recommandations et des prescriptions contradictoires à ceux qui avaient besoin de leur aide, et que la communauté des donateurs harmonise ses politiques, ses pratiques et ses procédures. À cet égard, les documents de stratégie de réduction de la pauvreté - tout en constituant des outils importants - étaient administrativement contraignants sur le plan de l'élaboration et de la mise en œuvre et pouvaient donc être liés, entre autres, aux processus budgétaires nationaux et à d'autres mécanismes de financement extérieur.

20. Le Groupe africain se félicitait des travaux réalisés par le bureau du Coordonnateur spécial de la CNUCED pour les PMA. Le bureau du Haut Représentant récemment créé à New York devait compléter les activités menées par la CNUCED en faveur des PMA. Le Groupe espérait

que le paragraphe 3 de la résolution 56/277 de l'Assemblée générale, demandant au Secrétaire général de l'ONU de renforcer les activités opérationnelles de la CNUCED, serait appliqué dans les meilleurs délais.

21. Le représentant du **Bénin**, parlant au nom des **pays les moins avancés**, a constaté que l'économie mondiale se caractérisait par toutes sortes de disparités et que les pays en développement, notamment les moins avancés d'entre eux, étaient soumis à diverses restrictions et contraintes. Des analyses faisaient apparaître un lien étroit entre le commerce, le développement et la réduction de la pauvreté. Le programme de travail adopté à la Réunion ministérielle de Doha définissait le cadre stratégique à prévoir en vue de mesures concrètes qui, si elles étaient appliquées, permettraient aux pays en développement et, en particulier, aux pays les moins avancés de relever les défis auxquels ils étaient confrontés.

22. Si la libéralisation du commerce international – pierre angulaire des négociations en cours – se concrétisait, l'expansion de l'économie mondiale qui en résulterait dégagerait quelque 2 500 milliards de dollars de ressources et libérerait 320 millions de personnes de la pauvreté absolue au cours des 13 prochaines années, conformément à l'objectif fixé par la Déclaration du Millénaire. Cependant, les échanges mondiaux subissaient encore de graves distorsions liées à divers facteurs négatifs, qu'il s'agisse du niveau élevé des droits de douane, de la multiplication des obstacles techniques au commerce ou des subventions à l'exportation.

23. Pour que les pays en développement puissent effectivement s'intégrer dans le commerce international, les règles et principes à arrêter dans les négociations en cours devaient tenir compte de la situation propre à ces pays, en prêtant attention au traitement spécial et différencié à prévoir à leur intention en raison de leurs faiblesses et difficultés structurelles. Par conséquent, il fallait mettre l'accent sur la nécessité de leur accorder une aide technique axée sur l'accroissement des ressources et le renforcement des capacités, indispensables à la compétitivité sur les marchés mondiaux. Les projets et programmes pertinents, dont le Cadre intégré et le Programme intégré d'assistance technique (JITAP), devaient donc être dotés de ressources suffisantes pour en assurer la bonne exécution, le renforcement et l'application à d'autres pays.

24. Pour finir, le représentant a dit que les pays en développement en passe d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce avaient besoin d'un appui technique pour se conformer

aux règles, disciplines et procédures inhérentes à ce processus, qui leur imposait de multiples charges et nécessitait la mobilisation de ressources tant humaines que financières. À cet égard, la «procédure accélérée» devait être suivie à l'égard des pays concernés.

25. Le représentant de la **Fédération de Russie** a jugé important de fournir un appui aux pays en transition et aux pays en développement dans les négociations commerciales multilatérales de l'OMC. La CNUCED disposait d'atouts sur certains aspects des négociations et devait contribuer à leur préparation par ses travaux d'analyse, la formation d'un consensus et la coopération technique. Le plan de renforcement des capacités et de coopération technique élaboré par la CNUCED à l'appui du programme de travail de Doha constituait un pas avant, mais vu les problèmes de ressources, des priorités devaient être fixées. Toutes les activités de la CNUCED devaient reposer sur le principe de l'universalité, les intérêts spécifiques de chaque pays ou groupe de pays étant dûment pris en considération. La coopération technique offerte par la CNUCED était efficace et produisait des effets réels: aussi était-il essentiel d'en faire bénéficier les pays adhérant à l'OMC. Enfin, la mondialisation devait logiquement se traduire par une élévation générale des niveaux de vie dans le monde entier. Les analyses de la mondialisation réalisées par la CNUCED tout comme ses prévisions concernant les conséquences de ce processus pour les pays en développement et les pays en transition étaient très appréciées. Il fallait donc espérer que les capacités analytiques de l'organisation seraient mises à profit non seulement dans les travaux d'analyse proprement dits, mais également pour élaborer des recommandations concrètes à l'intention des gouvernements des pays en développement et des pays en transition pour pouvoir remédier aux effets négatifs éventuels de la mondialisation.

26. Le représentant du **Bangladesh** a fait observer que la mondialisation semblait avoir des significations différentes selon les groupes. Pour les institutions financières et les organismes de développement multilatéraux, elle représentait la clef de l'avenir, alors que ceux qui en pâtissaient avaient d'autres avis sur la question. Nul n'ignorait les possibilités qu'elle offrait, mais celles-ci devaient être partagées équitablement. La CNUCED pouvait en l'occurrence fournir des indications susceptibles d'être utiles aux pays en développement.

27. L'on ne cessait de rappeler aux pays en développement les avantages que pouvait leur présenter le libre-échange. Cependant, il ne semblait pas y avoir d'explication aux obstacles tarifaires ou autres auxquels se heurtaient les exportations de ces pays vers le monde

industrialisé. De surcroît, il leur était impossible de soutenir la concurrence sur les marchés des denrées agricoles lorsque certains pays développés octroyaient à leurs agriculteurs des subventions totalisant plus d'un milliard de dollars par jour. Or la suppression des obstacles actuels au commerce pouvait procurer aux pays en développement 1 500 milliards de dollars en 10 ans, ce qui permettrait d'extraire 300 millions de personnes supplémentaires de la pauvreté d'ici à 2015. La CNUCED avait un rôle de premier plan à jouer en appelant l'attention sur les iniquités du système commercial multilatéral et en suggérant des mesures correctives.

28. Il fallait se demander si les marchés embryonnaires de capitaux des pays en développement pouvaient résister aux chocs transmis par un réseau financier mondial fonctionnant librement. La plupart de ces pays n'étant guère en mesure d'y faire face en isolant leur monnaie, la meilleure solution pouvait consister à mettre en place des mécanismes de contrôle appropriés ou un cadre réglementaire efficace.

29. Concernant les efforts de développement, le représentant a engagé les partenaires de développement des PMA à étoffer le fonds d'affectation spéciale en faveur de ces pays pour que la CNUCED puisse proposer des programmes de renforcement des capacités. Comme le soulignait l'édition de 2002 du rapport intitulé *Les pays les moins avancés* l'avait souligné, la réduction rapide de la pauvreté dans les PMA était en grande partie fonction d'un environnement international favorable.

30. Pour finir, l'orateur a noté que bon nombre de ceux qui prônaient naguère un marché non réglementé mettaient à présent l'accent sur la nécessité de prévoir des institutions qui facilitent un fonctionnement efficace des mécanismes du marché. Il était à présent admis que le développement était également tributaire de politiques et d'arrangements internationaux en matière de commerce, de financement, d'aide, d'investissement et de technologie. Ainsi que le prescrivait le Plan d'action de Bangkok, et comme cela avait été réaffirmé lors de l'examen à mi-parcours, la CNUCED devait poursuivre ses travaux de recherche et ses analyses dans ces secteurs.

31. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a dit que les récentes réunions au sommet avaient fait évoluer le dialogue sur le développement, une attention accrue étant désormais accordée aux conditions favorables à mettre en place au niveau national et à la mobilisation de

ressources privées. La création du Millennium Challenge Account (compte du Millénaire) par son Gouvernement dénotait l'engagement pris d'aider des pays eux-mêmes déterminés à appliquer des principes de bonne gouvernance, à investir dans la population et à promouvoir la liberté économique. Certaines questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil pouvaient faire double emploi avec l'action menée dans d'autres instances: à cet égard, la CNUCED devait appuyer les efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU pour passer en revue les activités afin de recenser celles qui n'avaient plus de raison d'être. Le Gouvernement des États-Unis attachait une importance particulière au renforcement des capacités commerciales, le commerce étant un aspect essentiel de la lutte contre la pauvreté. Diverses initiatives visant à libéraliser le commerce mondial des produits agricoles et des services et à améliorer l'accès aux marchés pour les pays en développement étaient envisagées, et la CNUCED avait un rôle majeur à assumer à cet égard, mais il lui fallait rejeter les tentatives faites par les sceptiques opposés au libre-échange pour entraver la libéralisation des échanges. La réduction et l'élimination ultérieure des obstacles au commerce des denrées agricoles influeraient dans une large mesure sur la croissance économique de tous les pays. Pour l'Afrique, la libéralisation du commerce et l'intégration dans l'économie mondiale étaient essentielles à une croissance économique soutenue. Il fallait s'attacher à promouvoir des partenariats pour la croissance et, à mesure que les pays africains consolidaient la démocratie et la gestion de leur économie, les pays industrialisés leur apporteraient du même coup leur concours, qu'il s'agisse de la paix, de la sécurité, du renforcement des capacités, du commerce, de l'IED ou d'une APD plus efficace. Dans le cas de la CNUCED, la délégation des États-Unis s'est félicitée des efforts entrepris en matière de capacité d'absorption et d'évaluation interne de la coopération technique, mais a estimé qu'il faudrait en faire plus pour que les postes vacants puissent être rapidement pourvus.

32. Le représentant de la **Suisse** a dit, au sujet du débat de haut niveau sur le processus de l'après-Doha, que les pays en développement avaient besoin d'une aide technique en vue des négociations, mais également d'une assistance au renforcement des capacités. Le Cadre intégré et le JITAP pouvaient y contribuer, compte tenu notamment de l'attention accordée à la coopération interorganisations. Si le *Rapport sur le commerce et le développement 2002* dressait un tableau relativement pessimiste de la situation de l'économie mondiale et de la fragilité de certains pays en développement, l'expansion des exportations provenant de l'ensemble du monde en développement et la part croissante des articles manufacturés dans ces exportations

étaient bel et bien encourageantes. Il y avait lieu de se féliciter de l'intensification des activités entreprises par la CNUCED en faveur des PMA, mais l'analyse du statut de PMA risquait d'être mal interprétée par ces pays. De plus amples renseignements sur les rapports entre la CNUCED et le Bureau du Haut Représentant à New York devraient être communiqués au Conseil.

33. S'agissant de l'Afrique, le secrétariat se montrait critique à l'égard des documents de stratégie de réduction de la pauvreté: s'il était vrai que des problèmes s'étaient posés à cet égard, les mesures voulues étaient en passe d'être adoptées en matière de maîtrise, de suivi et de coûts et le processus s'orientait dans la bonne direction. Concernant la coopération technique, la délégation suisse accueillait avec satisfaction la recommandation du Groupe de travail relative aux objectifs stratégiques à incorporer dans les rapports annuels sur ce sujet et aux indicateurs de résultats.

34. Le représentant du **Japon** a dit que son pays accordait une importance particulière à la Déclaration adoptée par la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, qui portait sur des questions intéressant tout spécialement les pays en développement. Le Japon continuait à cet égard de s'attacher à aider ces pays sur divers plans, notamment les problèmes de mise en œuvre, l'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits des PMA et la coopération technique liée au commerce.

35. Le représentant de la **Norvège** a dit que la CNUCED avait un rôle primordial à jouer, non seulement sur les questions liées à la Déclaration ministérielle de Doha, mais également dans la suite à donner au Sommet mondial sur le développement durable, à la Conférence internationale sur le financement du développement et à d'autres réunions. La CNUCED, seul organisme des Nations Unies chargé d'examiner les problèmes généraux relatifs au commerce dans le cadre du développement, était irremplaçable. Bien entendu, comme dans le cas des autres organismes du système des Nations Unies, son efficacité et sa productivité pouvaient être améliorées, mais cela n'enlevait rien de son utilité.

36. Le représentant du **Mozambique** a remercié le Conseil d'avoir accueilli son pays en qualité de membre.
